2001-2002

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

2001-2002 Annual Report

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, N.B.
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp

October 2002

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-806-8

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2001-2002

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Octobre 2002

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-806-8

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

2001-2002

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

The Honourable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenant-Governor of the Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2001, to March 31, 2002.

Respectfully submitted,

Peter Mesheau
Minister

Peter Mesheau
Minister of Finance
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 2001-2002.

Respectfully submitted,

John E. Mallory
Deputy Minister

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1er avril 2001 au 31 mars 2002.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,

Peter Mesheau

Peter Mesheau
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice financier 2001-2002.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-ministre,

John E. Mallory

103-02469/

Table of Contents

Mission Statement 3

Introduction 4

Performance Measurement Indicators 6
- Goal 1 – Fiscal 6
- Goal 2 – Credit Rating 7

Legislation 8

Board of Management 12

Department of Finance 14

Expenditure Status Report by Primary 15

Communications Services 16

Finance and Administration Division 17
- Financial Services 17
- Information Management and Technology .. 18
- Human Resource Services 19
- Policy and Planning 21

Economic and Fiscal Policy Division 23
- Fiscal Policy 24
- Economics and Statistics 26

Budget and Financial Management Division ... 29
- Budget Preparation and Monitoring 29
- Alternative Service Delivery 30

Treasury Division 31
- Financial Operations and Policy 31
- Liability and Risk Management 32
- Treasury Services 34
- Investor Relations 35

Revenue and Taxation Division 36
- Tax Policy 36
- Revenue Administration 39
- Strategic Business Initiatives Branch 50

Table des matières

Énoncé de mission 3

Introduction 4

Indicateurs de mesure du rendement 6
- Objectif 1 – Gestion financière 6
- Objectif 2 – Cote de solvabilité 7

Lois 8

Conseil de gestion 12

Ministère des Finances 14

État des dépenses par poste budgétaire 15

Service des communications 16

Division des finances et de l'administration 17
- Services financiers 17
- Gestion de l'information et de la technologie . 18
- Ressources humaines 19
- Politiques et planification 21

Division des politiques économiques et fiscales 23
- Politiques financières 24
- Économique et statistique 26

Division de la gestion financière et du budget 29
- Préparation et suivi du budget 29
- Diversification des modes de prestation des services 30

Division de la trésorerie 31
- Politiques et opérations financières 31
- Gestion du passif et des risques 32
- Services de Trésorerie 34
- Relations avec les investisseurs 35

Division du revenu et de l'impôt 36
- Politiques de l'impôt 36
- Administration du revenu 39
- Initiatives stratégiques de gestion 50

Mission Statement

The mission of the Department of Finance is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Vision:

Sound Financial Management/Secure Financial Future

Values:

Quality Service: We are committed to providing courteous, effective and efficient services to our clients.

Leadership/Teamwork/Individuality: We value strong leadership, teamwork and respect for each individual. We value and promote balance between our personal and professional lives.

Integrity and Equity: We deal fairly and honestly with each other and the public we serve.

Competence and Commitment: We value commitment and we support training and development activities that continually improve the skills of our employees.

Innovation: We encourage responsible risk-taking and innovation.

Énoncé de mission

La mission du ministère des Finances est de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Vision

Une saine gestion financière et un avenir financier sûr.

Valeurs

Service de qualité : Nous sommes soucieux de servir nos clients avec courtoisie, efficacité et efficience.

Leadership, travail d'équipe et respect de chacun : Nous accordons de l'importance à un solide leadership, au travail d'équipe et au respect de chacun. Nous favorisons l'équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

Intégrité et équité : Nous faisons preuve d'équité et d'honnêteté dans nos rapports mutuels et à l'égard du public que nous servons.

Compétence et engagement : Nous accordons de l'importance à l'engagement et nous appuyons les activités de formation et de perfectionnement qui permettent à nos employés d'améliorer continuellement leurs compétences.

Innovation : Nous favorisons la prise de risques responsable et l'innovation.

Introduction

The Department of Finance is responsible for sound financial management, which includes:

- budgeting, allocation and analysis of expenditures;
- revenue and taxation policies and measures;
- borrowing and investment of funds, and
- development, implementation and monitoring of policies, such as the fiscal plans, to ensure financial strength and stability in the future.

For example, the department co-ordinates the annual budget process and produces the provincial budget and the Main Estimates. It manages corporate expenditures and maintains the Province's multi-year fiscal framework, including revenue and expenditure estimates.

The department is also responsible for financing and debt management. It arranges for financing necessary to meet the Province's daily cash requirements. It manages the provincial debt, sinking fund investments and investor relations.

Finance officials also have responsibility for intergovernmental fiscal relations. They develop appropriate policies, provide sound advice, and negotiate and administer major program transfer agreements.

As well, the department administers tax and regulatory programs and negotiates with other levels of government on revenue related matters.

Introduction

Le ministère des Finances est chargé d'assurer une saine gestion financière, qui englobe :

- la budgétisation, la répartition et l'analyse des dépenses;
- les politiques et les mesures concernant les recettes et l'imposition;
- les emprunts et les placements de fonds;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques tels les plans financiers, pour assurer la solidité et la stabilité financières futures.

Par exemple, le ministère coordonne le processus budgétaire annuel et il rédige le budget provincial et le budget principal des dépenses. Il gère les dépenses ministérielles et il tient à jour le plan financier pluriannuel du gouvernement, y compris les prévisions des recettes et des dépenses.

Le financement et la gestion de la dette relèvent aussi du ministère. Ce dernier prend les dispositions nécessaires pour assurer le financement des besoins de trésorerie quotidiens du gouvernement. Il gère la dette provinciale, les placements du fonds d'amortissement et les relations avec les investisseurs.

Les représentants du ministère des Finances sont aussi chargés des relations intergouvernementales sur le plan financier. Ils élaborent les politiques appropriées, ils offrent des conseils avisés et ils négocient et administrent d'importants accords portant sur le transfert de programmes.

De plus, le ministère voit à l'application des programmes fiscaux et de réglementation et il traite de questions ayant trait aux recettes avec les autres ordres de gouvernement.

Operational and administrative support is provided to the Board of Management. This is the committee of cabinet ministers responsible for the financial management of government.

Research and analysis are also important tasks in this department. Officials produce relevant, timely and comprehensive reports, based on authoritative and thorough analysis of the most up-to-date fiscal, economic and statistical data.

Policy development is key to the work done in divisions throughout the department. Officials develop appropriate policies and provide sound advice on New Brunswick's overall budgetary, economic and fiscal position. They also develop policies and offer advice on tax issues, gaming and regulatory programs, financing of the Province's cash requirements and investing provincial assets.

All efforts are focused on sound financial management to assure a secure financial future for New Brunswick.

To help those interested understand the Department of Finance, this annual report describes the activities of its divisions and branches.

It should be noted that the finance department was formerly responsible for human resource development such as compensation, training, payroll, pensions and insured benefits, official languages, labour relations and other programs. In October 2001, those responsibilities were transferred to the newly created Office of Human Resources. A complete description of human resource development activities can be found in the 2001-2002 annual report of the Office of Human Resources.

Le ministère offre un soutien opérationnel et administratif au Conseil de gestion. Ce comité, dont les membres sont ministres, est chargé de la gestion financière du gouvernement.

La recherche et l'analyse sont d'autres tâches importantes incombant au ministère. En se fondant sur des analyses approfondies et officielles des données financières, économiques et statistiques les plus récentes, les représentants du ministère préparent, en temps opportun, des rapports pertinents et exhaustifs.

L'élaboration de politiques est essentielle aux activités réalisées dans les divisions à l'échelle du ministère. Les représentants du ministère élaborent des politiques appropriées et ils offrent des conseils avisés quant à la situation d'ensemble du Nouveau-Brunswick sur les plans budgétaire, économique et financier. Ils établissent aussi des politiques sur les questions fiscales, le jeu et les programmes de réglementation, le financement des besoins de trésorerie du gouvernement et le placement de ses avoirs, tout en offrant des conseils dans ces domaines.

Tout est mis en œuvre pour réaliser une saine gestion financière et ainsi assurer l'avenir financier du Nouveau-Brunswick.

Afin d'aider toute personne intéressée à mieux comprendre le fonctionnement du ministère des Finances, le présent rapport annuel donne un aperçu des activités de ses divisions et de ses directions.

Il est à noter que les activités liées au développement des ressources humaines ne relèvent plus du ministère des Finances, par exemple la rémunération, la formation, la paye, les régimes de retraite et les avantages assurés, les langues officielles, les relations de travail et d'autres programmes. En octobre 2001, la responsabilité de ces activités a été transférée au nouveau Bureau des ressources humaines. Celles-ci sont décrites en détail dans le rapport annuel 2001-2002 du Bureau des ressources humaines.

Performance Measurement Indicators

The Department of Finance has established performance indicators to measure its progress in achieving specific goals. A description of the goals, targets and results follows:

Goal 1 – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the four-year period 2000-2001 to 2003-2004.

Indicator

Cumulative balance over four-year period.

Target

Total revenues must exceed all spending including capital, special purpose and special operating accounts to ensure that the Province's accounts will be balanced in the four-year period.

Results

The four-year balanced budget period is from 2000-2001 to 2003-2004. The restated reduction to net debt for 2000-2001 is $115.8 million. For 2001-2002, a further reduction of $143.8 million was achieved, resulting in a cumulative difference of $259.6 million over the first two years of the period.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Public Accounts.

Indicateurs de mesure du rendement

Le ministère des Finances a établi des indicateurs de rendement qui l'aident à rendre compte de l'atteinte d'objectifs précis. La section suivante présente une description des objectifs, des buts et des résultats obtenus.

Objectif 1 - Gestion financière

Atteindre un équilibre budgétaire global au cours de la période de quatre ans allant de 2000-2001 à 2003-2004.

Indicateur

Équilibre cumulatif au cours de la période de quatre ans.

But visé

Les recettes globales doivent excéder toutes les dépenses, y compris celles imputées au compte de capital, au compte à but spécial et au compte des organismes de services spéciaux, pour que les comptes du gouvernement provincial soient équilibrés pendant la période de quatre ans.

Résultats

La période d'équilibre budgétaire de quatre ans s'échelonne de 2000-2001 à 2003-2004. La réduction redressée de la dette nette s'élève à 115,8 millions de dollars. Pour 2001-2002, une réduction additionnelle de 143,8 millions de dollars a été réalisée, occasionnant une différence totale de 259,6 millions de dollars au cours des deux premières années de la période.

Source de renseignements

Ministère des Finances et Comptes publics du Nouveau-Brunswick.

Goal 2 - Credit Rating

To maintain New Brunswick's credit rating as the highest in Eastern Canada.

Indicator

New Brunswick's credit rating relative to the provinces of Quebec, Nova Scotia, Prince Edward Island, Newfoundland and Labrador for the fiscal year.

Target

New Brunswick's credit rating will be maintained as a strong single A, with a view to advancing into the double A group.

Results

For the fiscal year, New Brunswick maintained the highest Standard and Poor's and Dominion Bond Rating Service credit ratings in Eastern Canada. New Brunswick and Quebec are tied for the highest Moody's Investor Services rating in the region.

Source of Information

Credit ratings by leading bond rating agencies in the industry.

Objectif 2 - Cote de solvabilité

Maintenir la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick au premier rang de l'Est du Canada.

Indicateur

Cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick comparativement à celles du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Labrador pour l'exercice financier.

But visé

La cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick sera maintenue fermement à A et le niveau AA sera visé.

Résultats

Pendant l'exercice financier, le Nouveau-Brunswick s'est maintenu au premier rang de l'Est du Canada en ce qui a trait à la cote de solvabilité accordée par la firme Standard and Poor's et le Dominion Bond Rating Service. En outre, le Nouveau-Brunswick a obtenu, *ex æquo* avec le Québec, la cote la plus élevée décernée dans la région par la firme Moody's Investors Services.

Source de renseignements

Cotes de solvabilité selon les meilleures agences d'évaluation du crédit.

Legislation
March 31, 2002

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Department of Finance

Appropriations

Arts Development Trust Fund (administration of fund)

Balanced Budget

Beaverbrook Art Gallery (section 9)

Beaverbrook Auditorium (section 7)

Environmental Trust Fund (administration of fund)

*Equity Tax Credit

Financial Administration (except provisions assigned to the Office of the Comptroller or to Board of Management)

Financial Corporation Capital Tax

Fiscal Stabilization Fund

Fishermen's Disaster Fund (functions vested in Provincial Secretary-Treasurer)

Fredericton - Moncton Highway Financing

Gasoline and Motive Fuel Tax

Harmonized Sales Tax

Health Care Funding Guarantee

Income Tax

*subject to proclamation

Lois
31 mars 2002

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le ministère des Finances

Affectations de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (administration du fonds)

Budget équilibré

Galerie d'art Beaverbrook (article 9)

Salle Beaverbrook (article 7)

Fonds en fiducie pour l'Environnement (administration du fonds)

*Crédit d'impôt sur le financement par actions

Administration financière (sauf les dispositions attribuées au Bureau du contrôleur ou au Conseil de gestion)

Taxe sur le capital des corporations financières

Fonds de stabilisation financière

Fishermen's Disaster Fund (responsabilité du secrétaire-trésorier provincial)

Financement de la route Fredericton - Moncton

Taxe sur l'essence et les carburants

Taxe de vente harmonisée

Garantie du financement des soins de santé

Impôt sur le revenu

*Doit faire l'objet d'une promulgation

Loan

Municipal Assistance (except sections 5, 9 and 10)

Municipalities (subsection 19(8) and paragraphs 87.1(1)(b) and (2)(b))

New Brunswick Income Tax

Northumberland Strait Crossing

Pari-Mutuel Tax

Provincial Loans

Real Property Tax (except section 4 and subsection 5(10))

Real Property Transfer Tax

Retirement Plan Beneficiaries

Revenue Administration

Social Services and Education Tax

Special Appropriations

Sport Development Trust Fund (administration of fund)

Statistics

Tobacco Tax

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance in the Minister's capacity as chair of the Board of Management

Auditor General (subsections 4(3) and 16(1) and section 17)

Civil Service (staffing responsibilities)

Crown Construction Contracts

Expenditure Management, 1991

Emprunts

Aide aux municipalités (sauf les articles 5, 9 et 10)

Municipalités (paragraphe 19(8) et alinéas 87.1(1)*b)* et (2)*b)*)

Impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick

Ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland

Taxe sur le pari mutuel

Emprunts de la province

Impôt foncier (sauf l'article 4 et le paragraphe 5(10))

Taxe sur le transfert de biens réels

Bénéficiaires de régimes de retraite

Administration du revenu

Taxe pour les services sociaux et l'éducation

Affectation spéciale de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport (administration du fonds)

Statistique

Taxe sur le tabac

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances en sa capacité de président du Conseil de gestion

Vérificateur général (paragraphes 4(3) et 16(1) et article 17)

Fonction publique (dotation en personnel)

Contrats de construction de la Couronne

Gestion des dépenses, 1991

Expenditure Management, 1992

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(2) and section 6)

Members' Pension

Members' Superannuation

Ombudsman (pension provision, subsection 2(4))

Provincial Court (pension provisions)

Provincial Court Judges' Pension

Public Service Labour Relations (section 61)

Public Service Superannuation

Special Retirement Program

Teachers' Pension

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Office of the Comptroller

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(1))

Gestion des dépenses, 1992

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(2) et de l'article 6)

Pension des députés

Pension de retraite des députés

Ombudsman (disposition concernant la pension, paragraphe 2(4))

Cour provinciale (dispositions concernant la pension)

Pension des juges de la Cour provinciale

Relations de travail dans les services publics (article 61)

Pension de retraite dans les services publics

Régime spécial de retraite

Pension de retraite des enseignants

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le Bureau du contrôleur

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(1))

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by a board, commission or corporation

Statute	Board, Commission or Corporation
Lotteries (except provisions related to enforcement by inspectors)	Lotteries Commission of New Brunswick
Maritime Provinces Harness Racing Commission	Maritime Provinces Harness Racing Commission
New Brunswick Investment Management Corporation	New Brunswick Investment Management Corporation
New Brunswick Liquor Corporation	New Brunswick Liquor Corporation
New Brunswick Municipal Finance Corporation	New Brunswick Municipal Finance Corporation
Pay Equity	Pay Equity Bureau

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par un conseil, une commission ou une société

Loi	Conseil, commission ou société
Loteries (sauf les dispositions relatives au suivi de l'application de la *Loi* à l'intention des inspecteurs)	Commission des loteries du Nouveau-Brunswick
Commission des courses attelées des provinces Maritimes	Commission des courses attelées des provinces Maritimes
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick	Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick
Société des alcools du Nouveau-Brunswick	Société des alcools du Nouveau-Brunswick
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
Équité salariale	Bureau de l'équité salariale

Board of Management

The Board of Management is a committee of cabinet established by authority of the *Financial Administration Act* and is empowered to act on matters concerning:

- financial management, including budget estimates, expenditures, accounts, fees and revenues;
- review and approval of initiatives which bind the government to long-term financial commitments;
- establishment of the government's multi-year expenditure plan and annual departmental spending targets;
- review of departmental budgets to ensure they are consistent with government policy and expenditure targets;
- development and preparation of the government's annual capital budget;
- administrative policy in the public service;
- the organization of the public service or any portions thereof, and the determination and control of establishments therein;
- human resource management, including training, development of personnel, pay regulation and hours of work;
- determination of the human resource requirements of the public service, and
- collective bargaining in the public service.

Conseil de gestion

Le Conseil de gestion est un comité du Cabinet créé en vertu de la *Loi sur l'administration financière.* Il a le pouvoir d'agir à l'égard des questions relatives à :

- la gestion financière, y compris les prévisions budgétaires, les dépenses, les comptes, les droits et les recettes;
- l'examen et à l'approbation de mesures qui lient le gouvernement relativement à des engagements financiers à long terme;
- l'établissement du plan pluriannuel des dépenses du gouvernement et des objectifs annuels visés pour les dépenses ministérielles;
- l'examen des budgets ministériels afin de s'assurer de leur conformité à la politique du gouvernement et aux objectifs de dépenses;
- la préparation et à l'établissement du budget d'immobilisations annuel du gouvernement;
- la politique administrative dans les services publics;
- l'organisation des services publics ou de toute partie de ces services, ainsi qu'à la détermination et à la direction des établissements relevant de ces services;
- la gestion des ressources humaines, y compris la formation, le perfectionnement du personnel, les règles sur la rémunération et les heures de travail;
- la détermination des besoins des services publics en matière de ressources humaines;
- la négociation des conventions collectives dans les services publics.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the deputy minister of Finance. The board meets weekly.

The Budget and Financial Management Division of the Department of Finance provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Employees of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed and accurate decisions.

In March 2002, the Board of Management was composed of the following cabinet ministers:

Peter Mesheau	Chair of the Board of Management and Minister of Finance
Jeannot Volpé	Vice-chair of the Board of Management and Minister of Natural Resources and Energy
Dale Graham	Deputy Premier Minister of Supply and Services
Percy Mockler	Minister of Transportation
Elvy Robichaud	Minister of Health and Wellness / Minister responsible for the Office of Human Resources
Kim Jardine	Minister of the Environment and Local Government
Norman Betts	Minister of Business New Brunswick
Paul Robichaud	Minister of Tourism and Parks
Rodney Weston	Minister of Agriculture, Fisheries and Aquaculture

John Mallory is the secretary of the Board of Management and deputy minister of the Department of Finance.

Le ministre et le sous-ministre des Finances agissent respectivement à titre de président et de secrétaire du Conseil de gestion, dont les membres se réunissent toutes les semaines.

La Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et elle joue un rôle de liaison entre le Conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la division consulte les ministères et les organismes sur des questions à porter à l'attention du Conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du Conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées et précises.

En mars 2002, le Conseil de gestion se composait des ministres suivants :

Peter Mesheau	Président du Conseil de gestion et ministre des Finances
Jeannot Volpé	Vice-président du Conseil de gestion et ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie
Dale Graham	Vice-premier ministre Ministre de l'Approvisionnement et des Services
Percy Mockler	Ministre des Transports
Elvy Robichaud	Ministre de la Santé et du Mieux-être Ministre responsable du Bureau des ressources humaines
Kim Jardine	Ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Norman Betts	Ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick
Paul Robichaud	Ministre du Tourisme et des Parcs
Rodney Weston	Ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture

John Mallory est le secrétaire du Conseil de gestion et le sous-ministre des Finances.

Department of Finance
March 31, 2002

Ministère des Finances
le 31 mars 2002

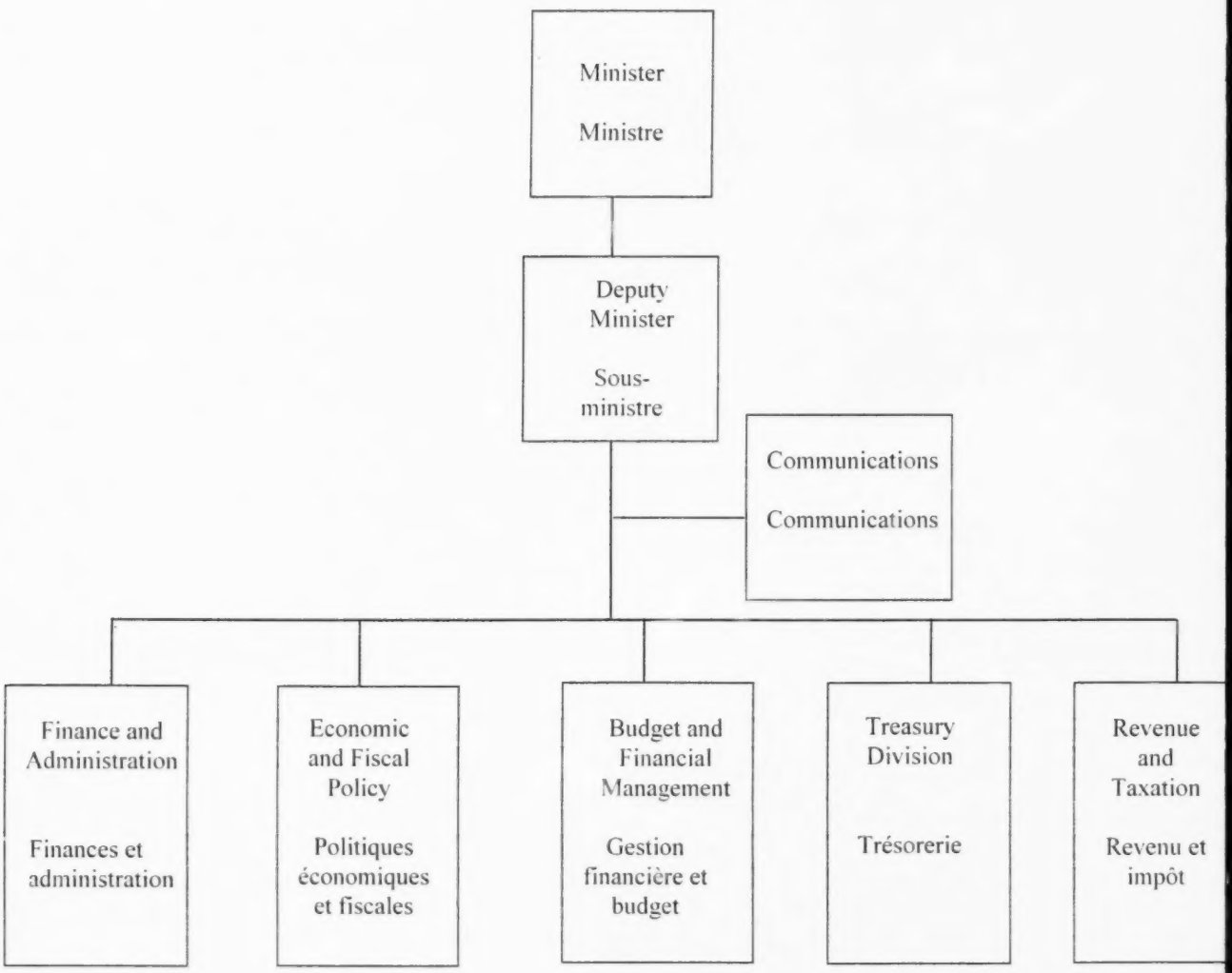

Expenditure Status Report by Program / Primary

Fiscal Year Ending March 31, 2002

25-01 - Financial Management

	Budget ($000)	Actual ($000)
Personal Services	8,557.7	7,946.6
Other Services	2,712.8	2,493.9
Materials and Supplies	287.1	188.2
Property and Equipment	132.5	674.0
Contributions and Grants	0	0
Debt and Other Charges	0	0.1
Chargeback Recoveries	(65.0)	(56.2)
TOTAL	**$11,625.1**	**$11,246.6**

This program of the department was underspent by $378.5. This is the result of savings in personal services and overall operating costs.

25-03 Municipal Finances

	Budget ($000)	Actual ($000)
Contributions and Grants	69,380.5	69,255.5

This program of the department was underspent by $125.0. This is the result of savings in the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement.

État des dépenses par poste budgétaire

Année financière terminée le 31 mars 2002

25-01 - Gestion financière

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Services personnels	8,557.7	7,946.6
Autres services	2,712.8	2,493.9
Fournitures et approvisionnements	287.1	188.2
Biens et matériel	132.5	674.0
Contributions et subventions	0	0
Frais de la dette et autres	0	0.1
Contrats et projets	(65.0)	(56.2)
TOTAL	**11,625.1 $**	**$11,246.6 $**

Le ministère a un excédent budgétaire de 378.5 $. Cet excédent est le produit d'économies réalisées aux plans des services personnels et des charges d'exploitation.

25-03 Finances municipales

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Contributions et subventions	69 380,5	69 255,5

Le ministère a un excédent budgétaire de $125.0. Cet excédent est le produit d'économies réalisées grâce à l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes.

Communications Services

The mission of Communications Services is to explain and promote the programs and policies of the Department of Finance to the people of New Brunswick. The employees develop communications strategies, monitor media coverage and handle media relations. They also advise the minister and senior managers on communications issues, while setting day-to-day communications priorities, writing speeches and issuing news releases. They are also responsible for advertising, as well as for a departmental Intranet site and for content posted on the department's World Wide Web site which is situated at:

http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp

Service des communications

Le Service des communications a pour mission d'expliquer les programmes et les politiques du ministère des Finances à la population du Nouveau-Brunswick et de les mettre en valeur. Le personnel élabore des stratégies de communication, il surveille les reportages dans les médias et il se charge des relations avec les médias. De plus, il conseille le ministre et la haute direction et il fixe les priorités courantes en matière de communications, il rédige des discours et il émet des communiqués. Il est chargé de la publicité, du site intranet du ministère et du contenu du site Web de ce dernier, dont l'adresse est la suivante:

http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Finance and Administration Division

The Finance and Administration Division provides a blend of corporate services primarily to the Department of Finance, the Office of the Premier, the Executive Council Office, the Office of Human Resources, the Department of Intergovernmental Affairs, the Office of the Comptroller and General Government.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides the Department of Finance and other central agencies with internal budget development, financial planning and monitoring, accounting and related financial services and various administrative functions.

The branch's 2001-2002 work plan consisted of the following key result areas:

- co-ordination of the budget process for the above noted departments;
- monitoring of the above departmental budgets;
- provision of sound accounting and auditing practices;
- provision of financial records management, and
- general administration and support services.

Division des finances et de l'administration

La Division des finances et de l'administration offre une gamme de services généraux principalement au ministère des Finances, au Cabinet du premier ministre, au Bureau du Conseil exécutif, au Bureau des ressources humaines, au ministère des Affaires intergouvernementales, au Bureau du contrôleur et à l'ensemble du gouvernement.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit au ministère des Finances et aux autres organismes centraux des services de préparation des budgets internes, de planification et de suivi financier, de comptabilité ainsi que d'autres services financiers connexes. Elle exerce en outre diverses fonctions administratives.

Le plan de travail de la direction pour l'exercice 2001-2002 a porté sur les points stratégiques suivants :

- coordonner le processus budgétaire des ministères susmentionnés;
- assurer le suivi des budgets de ces ministères;
- établir de bons procédés comptables et de vérification;
- assurer la gestion des dossiers financiers;
- fournir des services généraux d'administration et de soutien.

Information Management and Technology Branch

The Information Management and Technology Branch promotes the effective use of information and technology through advice and technical support to the Department of Finance and other central agencies.

Information Management

This unit was established late in 2001, to ensure the department makes the best use of its information and to protect and preserve records and information in all formats. As part of this responsibility, a departmental information scan was carried out to identify the current state of records and information in the department and to provide a basis for a standard taxonomy for departmental records. As well this unit developed guidelines on handling *Right to Information Act* requests, created a records and information checklist for exiting employees and participated in branch policy development. Records retention schedules were developed and approved for two records series.

Operations and Technical Support

The unit has positioned the department and support agencies to take better advantage of corporate and departmental technology changes and standards. This has been accomplished with the amalgamation of file/printing services and migrations from Novell to Microsoft's active directory. The installation of Windows/Office 2000 upgraded the desktops, which had not been done in over five years. These accomplishments were completed along with processing 4,200 requests for help desk support services.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie préconise une utilisation efficace de l'information et de la technologie en offrant des conseils et un soutien technique au personnel du ministère des Finances et des autres organismes centraux.

Gestion de l'information

Cette section a été mise en place en 2001 afin de veiller à ce que le ministère utilise de la meilleure façon possible l'information dont il dispose et pour protéger et conserver les documents et l'information consignée sous diverses formes. Dans ce contexte, un examen de l'information a été réalisé afin de déterminer l'état actuel des dossiers et de l'information au sein du ministère et d'établir un fondement à une classification uniforme des documents du ministère. Cette section a aussi élaboré des lignes directrices sur la façon de répondre aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*, elle a créé une liste de vérification des dossiers et de l'information à être remplie par les employés qui quittent le ministère et elle a participé à l'élaboration de politiques visant la direction. Des calendriers de conservation des documents ont été élaborés et approuvés relativement à deux séries de dossiers.

Opérations et soutien technique

Cette unité a pris des mesures pour que le ministère et les organismes de soutien soient mieux placés pour tirer profit des changements et des normes technologiques à l'échelle gouvernementale et ministérielle. Cela a été réalisé grâce à la fusion des services de classement et d'imprimerie et au transfert du répertoire actif de Novell à Microsoft. En outre, l'installation de Windows 2000 et d'Office 2000 a amélioré les ordinateurs de bureau, ce qui n'avait pas été fait depuis plus de cinq ans. Ces mesures ont été terminées et l'on a traité 4 200 demandes de services de soutien informatique.

Business Application Development and Support

The unit continued to support, enhance and integrate the infrastructure of business applications to meet the ongoing needs of the business units. Major enhancements were made to the department's Internet site to better serve New Brunswickers. Additional content was also added to the departmental Intranet site.

The group also developed and implemented systems to track:

- activities for Revenue and Taxation Division's inspection, investigation and audit units;
- the Province's expenses and cash receipts for the department's Treasury Division;
- the status of memoranda to Executive Council, and
- maintenance activities associated with the content posted on the Finance Internet and Intranet sites.

Several correspondence systems were developed to log and track the status of incoming departmental correspondence. Work was also completed on testing and migrating all departmental applications to Windows/Office 2000.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides a wide range of consultative services and support to the Department of Finance and associated agencies.

Développement des applications de gestion et soutien technique

Cette section a continué à soutenir, à améliorer et à intégrer l'infrastructure des applications de gestion afin de répondre aux besoins continus des sections chargées des activités. Des améliorations importantes ont été apportées au site Internet du ministère afin de mieux servir les Néo-Brunswickois. De l'information additionnelle a aussi été ajoutée au site intranet du ministère.

De plus, ce groupe a élaboré et mis en place des systèmes de suivi :

- des activités, pour l'Unité des inspections et des enquêtes et les Services de vérification de la Division du revenu et de l'impôt;
- des dépenses et des recettes du gouvernement, pour la Division de la trésorerie;
- des mémoires présentés au Conseil exécutif;
- des activités de mise à jour de l'information affichée sur les sites Internet et intranet du ministère.

Plusieurs systèmes de contrôle de la correspondance ont été élaborés pour enregistrer et suivre de près la correspondance reçue au ministère. On a aussi terminé la mise à l'essai de Windows 2000 et d'Office 2000 ainsi que le transfert de toutes les applications du ministère.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines offre une gamme étendue de services de consultation et de soutien au ministère des Finances et aux organismes qui lui sont associés.

The major areas of responsibilities include staffing, job classification, payroll and benefit administration and counselling, labour and employee relations, work planning and performance review, training and development, and human resource programs and policies.

Ses principaux domaines de responsabilité incluent la dotation, la classification des postes, l'administration de la paye et des avantages sociaux et les services de consultation, les relations de travail et les relations avec les employés, la planification du travail et l'évaluation du rendement, la formation et le perfectionnement, ainsi que les programmes et les directives en matière de ressources humaines.

The branch also implements mandated programs such as Employee and Family Assistance, Equal Employment Opportunity, second-language training and official languages.

La direction a aussi mis en place des programmes autorisés tels que les programmes d'aide aux employés et à leurs familles, d'égalité d'accès à l'emploi, de formation en langue seconde et de langues officielles.

Recruitment was the primary focus of the branch during the year. Forty-three competitions were processed. Fifty-nine individuals were hired for varying periods on a casual basis. Student employment initiatives resulted in 27 students gaining meaningful employment experience, and 12 candidates were hired under the Equal Employment Opportunity program.

Au cours de l'exercice, la direction a principalement centré ses efforts sur le recrutement. Ainsi, 43 concours ont été tenus et 59 candidats ont été engagés à titre d'employés occasionnels pour des périodes variées. Les programmes d'emploi pour étudiants ont permis à 27 jeunes d'acquérir une expérience d'emploi valable et 12 candidats ont été engagés en vertu du Programme d'égalité d'accès à l'emploi.

Job classification reviews were completed for 21 positions.

L'examen de la classification a été terminé dans le cas de 21 postes.

In June 2001, the branch organized a departmental dinner to honour employees of the Department of Finance who had contributed more than 10 years of service to the provincial government. Recent retirees of the department were also congratulated.

En juin 2001, la direction a offert un dîner en l'honneur des employés du ministère comptant plus de dix années de service au sein du gouvernement provincial. La contribution des personnes ayant pris leur retraite récemment a aussi été soulignée.

The Department of Finance recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to members of the public in their official language of choice and to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

Le ministère des Finances reconnaît son obligation à offrir aux citoyens des services de qualité dans la langue officielle de leur choix et à favoriser une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein des services publics, et il se montre résolu à prendre des mesures en ce sens.

Throughout the year, the branch continued to monitor and update all linguistic profiles to ensure that they met the needs of clients and the public.

Tout au long de l'exercice, la direction a continué à examiner et à mettre à jour tous les profils linguistiques afin de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des clients et du public en général.

Eighteen employees participated in second-language training.

One complaint under the *Official Languages Act* was received during 2001-2002. The complaint originated with an agency supported by the Department of Finance and related to the standard French computer keyboard provided with a particular brand of computer. Steps were immediately taken to obtain a keyboard more suited to the needs of the complainant.

Policy and Planning

The Policy and Planning Branch co-ordinates departmental initiatives, provides leadership and expertise in the development of major legislation and policy initiatives as a support service to the operational divisions of the Department of Finance, and provides advice and assistance to senior management.

In 2001-2002, the unit focused on the following key result areas:

- **Legislation and Policy Development**: provided leadership and expertise in the development of legislation and policy as a support service to the operational divisions of the Department of Finance;

- **Legislative Support**: co-ordinated various activities related to the Legislature including replies to motions, questions and petitions, and the introduction of bills;

- ***Right to Information Act***: co-ordinated departmental responses to requests made under the *Right to Information Act*;

- **Liaison with Executive Council Office**: co-ordinated the preparation and submission of memoranda to the various cabinet committees and monitored the progress of departmental initiatives through the approval process;

Dix-huit employés ont reçu une formation en langue seconde.

Au cours de l'exercice 2001-2002, une plainte a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Celle-ci visait un organisme relevant du ministère des Finances et elle portait sur le clavier d'ordinateur français fourni avec une marque spécifique d'ordinateur. Des mesures ont été prises immédiatement pour obtenir un clavier répondant davantage aux besoins de la personne ayant déposé la plainte.

Politiques et planification

La Direction des politiques et de la planification coordonne les mesures prises par le ministère, elle assure un leadership et elle fournit une expertise en matière d'élaboration des mesures législatives et des politiques d'importance à titre de service de soutien destiné aux divisions opérationnelles du ministère des Finances. De plus, elle fournit des conseils et une aide aux cadres supérieurs.

En 2001-2002, la direction a centré ses efforts sur les principaux domaines suivants :

- **élaboration de mesures législatives et de politiques :** rôle de chef et d'expert en matière d'élaboration de mesures législatives et de politiques à titre de service de soutien destiné aux divisions opérationnelles du ministère des Finances;

- **soutien législatif :** coordination d'activités diverses ayant trait à l'Assemblée législative, à savoir les réponses aux motions, aux questions et aux pétitions, et le dépôt de projets de loi;

- ***Loi sur le droit à l'information :*** coordination des réponses ministérielles aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*;

- **liaison avec le Bureau du Conseil exécutif :** coordination de la rédaction et de la présentation de mémoires aux divers comités du Cabinet et suivi des mesures ministérielles au cours du processus d'approbation;

- **Strategic Planning**: managed the department's strategic planning process;

- **Planning and Issues Management**: provided support to the operational divisions to ensure that the department's top priority issues were addressed in a timely and effective manner.

- **planification stratégique** : gestion du mécanisme de planification stratégique du ministère;

- **planification et questions liées à la gestion** : soutien aux divisions opérationnelles afin de veiller à ce que les dossiers hautement prioritaires du ministère soient réglés avec rapidité et efficacité.

Economic and Fiscal Policy Division

The Economic and Fiscal Policy Division develops and provides policy advice and information with respect to the province's fiscal, economic and budget policy and intergovernmental fiscal relations. The division co-ordinates the multi-year fiscal framework which forms the basis of the Province's overall budget plan. It also co-ordinates the preparation of the annual budget speech and production of the budget, monitors the budget plan over the course of the year, and monitors and reports on the Province's economic performance. Among the division's other responsibilities are revenue forecasting, economic forecasting and the provision of statistical data and analysis.

The division is also responsible for federal-provincial consultations and negotiations with respect to programs under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* and the Canada Pension Plan. It also has responsibility for provincial-municipal fiscal relations, including the administration of provincial-municipal funding arrangements.

The division represents the Province's interests through participation in various intergovernmental forums, and ensures that the Province's positions are clearly communicated to the federal government, other governments and other parties.

The division also continued to host participants in the New Brunswick Public Service Internship Program.

Division des politiques économiques et fiscales

La Division des politiques économiques et fiscales offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information concernant les politiques financières, économiques et budgétaires du gouvernement et les relations intergouvernementales sur le plan financier. Elle coordonne le plan financier pluriannuel, qui forme l'assise du plan budgétaire d'ensemble du gouvernement. Elle coordonne aussi la rédaction du discours du budget annuel et la préparation du budget, elle assure le suivi du plan budgétaire pendant l'exercice et elle suit de près le rendement économique de la province et en rend compte. La division a également d'autres responsabilités, notamment la prévision des recettes, la formulation des prévisions économiques et la présentation de données et d'analyses statistiques.

La division est aussi chargée des consultations et des négociations fédérales-provinciales relatives aux programmes établis en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et en vertu du Régime de pensions du Canada. En outre, elle assume la responsabilité des relations financières entre le gouvernement provincial et les municipalités, y compris l'administration d'ententes de financement provinciales-municipales.

La division veille aux intérêts du gouvernement en participant à diverses tribunes intergouvernementales et elle s'assure que les points de vue de ce dernier sont clairement communiqués au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et aux divers intéressés.

La division a continué à recevoir des stagiaires en vertu du Programme de stages dans les services publics du Nouveau-Brunswick.

Fiscal Policy Branch

The Fiscal Policy Branch is responsible for federal-provincial fiscal relations, fiscal and budget policy and provincial-municipal fiscal relations.

The branch contributes to the protection of the Province's financial interests by providing policy advice and information with respect to fiscal relations with the Government of Canada and other provincial governments. It is involved in intergovernmental negotiations and consultations on transfer programs and in the ongoing maintenance of such programs, as well as intergovernmental consultations on the Canada Pension Plan. The branch plays a key support role for intergovernmental meetings of finance ministers and deputies.

During the past year, the branch wrote *Fiscal Imbalance and Equalization: A New Brunswick Perspective*. It is a public discussion paper that sets out New Brunswick's perspective on the key issues of equalization and fiscal imbalance. It has contributed to the ongoing public debate on these issues.

The branch also developed the Province's presentation on equalization and played a key support role in regard to the minister's appearance before the Standing Senate Committee on National Finance in October 2001. The committee has since concurred that improvements are necessary to the Equalization Program, endorsing two cornerstones of New Brunswick's proposal – removal of the program ceiling and the move to a national average standard.

Direction des politiques fiscales

La Direction des politiques fiscales est chargée des relations fédérales-provinciales sur le plan financier, des politiques fiscales et budgétaires, et des relations provinciales- municipales sur le plan fiscales.

Elle veille à ce que les intérêts financiers de la province soient protégés en offrant des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fiscales avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux. Elle participe aux négociations et aux consultations intergouvernementales sur les programmes de transfert et au maintien de ces programmes, et elle prend part aux consultations intergouvernementales sur le Régime de pensions du Canada. De plus, elle joue un rôle de soutien important à l'occasion des réunions des ministres et des sous-ministres intergouvernementaux des finances.

Au cours du dernier exercice, la direction a rédigé le document intitulé *Déséquilibre fiscal et péréquation : point de vue du Nouveau-Brunswick*. Il s'agit d'un document de travail public qui présente l'optique du Nouveau-Brunswick sur les questions importantes que sont la péréquation et le déséquilibre fiscal. Ce document a alimenté le débat public en cours sur ces questions.

La direction a aussi élaboré l'exposé du gouvernement provincial sur la péréquation et elle a joué un rôle de soutien important lors de la présentation du ministre devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales, en octobre 2001. Depuis, le comité a convenu qu'il fallait améliorer le programme de péréquation, appuyant deux principes fondamentaux de la proposition du Nouveau-Brunswick, soit le déplafonnement et l'adoption d'une norme moyenne nationale.

Throughout the year, the branch has been actively involved in the work of provincial-territorial and Atlantic governments on key federal-provincial issues, including research, development of papers and the establishment of common positions.

The Fiscal Policy Branch also provides policy advice and information pertaining to fiscal and budget policy. Key elements of the branch's mandate are co-ordination of the multi-year fiscal framework and provincial budget, preparation of the budget speech, monitoring the budget plan, and co-ordinating the government's revenue forecast. The branch forecasts most of the Province's major revenue sources, including the major transfer programs and the income taxes. It also monitors the balanced budget legislation that requires an overall budgetary balance over the four-year period. The 2001-2002 fiscal year represents the second year of the current four-year balanced budget period, 2000-2001 to 2003-2004.

During the past year, the branch also produced the *2001-2002 Financial and Economic Update*, which was tabled by the minister in November 2001.

The Fiscal Policy Branch is also responsible for providing policy advice and information pertaining to provincial-municipal fiscal relations. It is responsible for the administration of provisions of the *Municipal Assistance Act*, including the annual determination of the unconditional grant and the monthly payment of municipal net budgets. This branch also administers the Municipal Fine Revenue Sharing Program. Amounts paid are as follows:

- unconditional grant payments to municipalities for 2001-2002 totalled $68,037,552;

Tout au long de l'exercice, la direction a participé activement aux activités des gouvernements provinciaux et territoriaux et des gouvernements des provinces de l'Atlantique en rapport avec d'importantes questions fédérales-provinciales, y compris la recherche, l'élaboration de documents et l'établissement de points de vue communs.

La Direction des politiques fiscales offre aussi des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les politiques fiscales et budgétaires. La coordination du plan financier pluriannuel et du budget provincial, la préparation du discours du budget, le suivi du plan budgétaire et la coordination des prévisions des recettes du gouvernement représentent des éléments essentiels de son mandat. Elle prévoit la plupart des principales sources de recettes de la province, y compris les programmes de transfert d'importance et les impôts sur le revenu. Elle voit au respect de la loi relative au budget équilibré, qui vise un équilibre budgétaire global au cours d'une période de quatre ans. L'exercice financier 2001-2002 représente la seconde année de la période d'équilibre budgétaire actuelle, qui s'échelonne de 2000-2001 à 2003-2004.

Durant le dernier exercice, la direction a produit un document intitulé *Mise à jour financière et économique 2001-2002*, que le ministre a déposé en novembre 2001.

La Direction des politiques fiscales est chargée aussi d'offrir des conseils d'orientation stratégique et de l'information concernant les relations provinciales-municipales sur le plan financier. Elle voit à l'application des dispositions de la *Loi sur l'aide aux municipalités*, y compris l'établissement de la subvention sans condition annuelle et le paiement mensuel des budgets municipaux nets. La direction administre le programme de partage des recettes municipales provenant des amendes. Les montants suivants ont été versés:

- les subventions sans condition versées aux municipalités au cours de l'exercice 2001-2002 se sont élevées à 68 037 552 $;

- $1,217,964 was remitted to municipalities under the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement;

- municipal warrants totalled $324,134,625.

During 2001-2002, the branch was actively involved on the technical committee of the Minister of Environment and Local Government's Roundtable on Local Governance. The mandate included the broad issue of provincial-municipal funding arrangements.

The branch is involved with the provincial-municipal working group on funding arrangements, which is undertaking follow-up work on recommendations contained within the Roundtable report with respect to the development of possible new funding arrangements.

Economics and Statistics Branch

The Economics and Statistics Branch provides socio-economic research, analysis and information services to the government. Its mandate includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing economic forecasts for budget planning and other government decision-making, assessing the impact of economic developments upon the province, and assisting departments and agencies in accessing statistical information on the province.

- un montant de 1 217 964 $ a été versé aux municipalités en vertu de l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes;

- les garanties municipales ont totalisé 324 134 625 $.

Au cours de l'exercice 2001-2002, la direction a participé activement aux travaux du comité technique de la Table ronde sur la gouverne locale du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, dont le mandat incluait la question générale des ententes provinciales-municipales en matière de financement.

Elle participe aux activités du groupe de travail provincial-municipal chargé d'examiner les ententes de financement, qui est à réaliser un suivi des recommandations formulées dans le rapport de la Table ronde et portant sur l'élaboration de nouvelles dispositions éventuelles en matière de financement.

Direction de l'économique et de la statistique

La Direction de l'économique et de la statistique offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information sur le plan socio-économique. Son mandat consiste, entre autres, à suivre de près les tendances actuelles au sein de l'économie et à en rendre compte, à établir des prévisions économiques en vue de la planification budgétaire et de la prise d'autres décisions gouvernementales, à évaluer les incidences de la fluctuation de la conjoncture économique sur la province et à aider les ministères et les organismes gouvernementaux à obtenir des données statistiques provinciales.

In carrying out its economic function, the branch continued to document and analyze economic trends in the province and in its major export markets, providing information and advice in the preparation of the government's economic agenda. The review of the Province's economic performance in 2001 and the outlook for 2002 were presented in its annual publication, *The New Brunswick Economy, 2002*, which was tabled in the Legislative Assembly along with the budget.

The branch is the source for economic intelligence and statistics contained within departmental publications. These documents include *the 2002-2003 Budget, Financial and Economic Update*, the provincial Prospectus (18K), the Premier's *State of the Province Address*, Public Accounts briefings and the multi-year fiscal framework process. The branch also co-ordinates the publication of documents written by divisional staff.

The branch conducted economic impact studies upon request from provincial departments and agencies. Staff used models such as the provincial forecasting model, the development of which was continued; Statistics Canada's Social Policy Simulation Database/Model, and input/output tables. Projects that the branch consulted on included the status of women, provincial mother tongue distribution, health care, labour relations, and provincial and federal budgets.

The global economic slowdown experienced in 2001-2002 brought to the forefront the branch's role of monitoring national and international economies, currencies and monetary policy. In the aftermath of Sept. 11th, the branch played a critical role in the analysis and provision of advice regarding the potential impact on the New Brunswick economy.

Pour s'acquitter de sa fonction sur le plan économique, la direction a poursuivi son analyse des tendances économiques dans la province et au sein de ses principaux marchés d'exportation, offrant de l'information et des conseils sur la préparation du plan d'action du gouvernement en matière économique. L'examen du rendement économique de la province en 2001 et les perspectives pour 2002 ont été présentés dans la publication annuelle intitulée *L'économie au Nouveau-Brunswick, 2002*, déposée devant l'Assemblée législative, en même temps que le budget.

La direction est la source des renseignements de nature économique et statistique qui sont présentés dans les publications du ministère. Ces documents incluent le *Budget 2002-2003*, la *Mise à jour financière et économique*, le prospectus du gouvernement provincial (formulaire 18-K), le *Discours sur l'état de la province* du premier ministre, les documents d'information sur les comptes publics et le plan financier pluriannuel. Elle coordonne aussi la publication des documents rédigés par le personnel de la division.

À la demande de ministères et d'organismes provinciaux, la direction a réalisé des études d'incidence économique. Pour ce faire, le personnel a utilisé des modèles tels que le modèle de prévisions provincial, dont l'élaboration a été poursuivie, la base de données et le modèle de simulation de politique sociale de Statistique Canada, ainsi que des tableaux d'entrées-sorties. La direction a mené des consultations dans les domaines suivants: situation de la femme, répartition des communautés linguistiques à l'échelle de la province, soins de santé, relations de travail et budgets provincial et fédéral.

Le ralentissement économique observé à l'échelle mondiale en 2001-2002 a placé en avant-plan le rôle de la direction qui consiste à suivre de près la situation des économies nationale et internationale, les monnaies et la politique monétaire. De plus, la direction a joué un rôle important en matière d'analyse et de prestation de conseils relativement aux répercussions éventuelles des événements du 11 septembre sur l'économie du Nouveau-Brunswick.

The statistical function of the branch is conducted under *The Statistics Act*. Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. In 2001-2002, socio-economic and demographic data were added to the Department of Finance Web site, to improve public access to statistical information on New Brunswick. Socio-economic profiles were assembled for provincial regions on an ad hoc basis.

The branch participates on numerous committees and consults with stakeholders regarding issues surrounding Statistics Canada data. The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in federal-provincial discussions of statistical issues through the Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy and its committees.

The branch worked with Statistics Canada to co-ordinate the presentation of the 2001 Census products and services and prepared releases and tables relating to the dissemination of Census data.

Les activités de nature statistique de la direction sont menées en vertu de la *Loi sur la statistique*. Des statistiques sur la population et l'économie ont été présentées dans des bulletins distribués de façon régulière au sein du gouvernement provincial. En 2001-2002, des données socio-économiques et démographiques ont été ajoutées au site Web du ministère des Finances afin de mettre davantage de données statistiques sur le Nouveau-Brunswick à la portée du public. La direction a aussi rassemblé, de façon ponctuelle, des profils socio-économiques des régions de la province.

La direction participe aux travaux de nombreux comités et elle consulte les personnes intéressées sur des questions ayant trait aux données de Statistique Canada. Elle collabore étroitement avec Statistique Canada et elle représente le gouvernement à l'occasion des discussions fédérales-provinciales touchant les questions statistiques examinées par le Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique et ses comités.

La direction a coordonné, avec Statistique Canada, la présentation de la gamme de produits et de services en rapport avec le recensement de 2001 et elle a préparé des communiqués et des tableaux afin de communiquer les données obtenues lors de ce recensement.

Budget and Financial Management Division

The mission of the Budget and Financial Management Division is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

The division provides services in three core business areas: Board of Management secretariat services *(see page 13)*, budget preparation and monitoring, and alternative service delivery. The nature of these and other initiatives assigned to the division allows it to offer developmental opportunities for the government's internship program and, on occasion, secondments from other divisions of the department and the rest of government.

Budget Preparation and Monitoring

Officials of the division play a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the stated fiscal objectives of government. These plans are continually monitored so that changes in the fiscal forecast can be anticipated and responded to appropriately. The division provides analysis, advice and restraint options for consideration by government. It is also part of the division's mandate to monitor the budget and develop and co-ordinate the expenditure forecasts.

The division achieved the following objectives during the 2001-2002 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;

Division de la gestion financière et du budget

La mission de la Division de la gestion financière et du budget est de préconiser une utilisation efficace et efficiente des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

La division offre des services dans trois secteurs d'activité de base : services de secrétariat au Conseil de gestion *(voir la page 13)*, préparation et suivi du budget, et diversification des modes de prestation des services. La nature de ces services et les autres projets qui lui sont assignés lui permettent d'offrir des possibilités de perfectionnement par l'entremise du programme de stages gouvernemental et, à l'occasion, d'affectations provisoires de membres du personnel d'autres divisions du ministère et d'autres entités du gouvernement.

Préparation et suivi du budget

Les responsables de la Division de la gestion financière et du budget jouent un rôle clé dans l'élaboration des budgets et de la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels s'inscrivant dans les objectifs financiers énoncés par le gouvernement. Ces plans sont suivis de près de façon continuelle afin de prévoir tout changement dans les prévisions financières et d'y réagir de façon appropriée. La division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de restrictions. Le suivi du budget ainsi que l'élaboration et la coordination des prévisions de dépenses font aussi partie de son mandat.

Au cours de l'exercice 2001-2002, la division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions des dépenses provinciales de façon trimestrielle et en vue des présentations sur le plan financier pluriannuel et du budget annuel;

- developed and implemented the 2002-2003 budget process for ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts consistent with government's fiscal plan;

- prepared the 2002-2003 Main Estimates;

- monitored implementation of the 2002-2003 ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;

- prepared the expenditure portion of the 2000-2001 Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts, and

- reviewed, on a quarterly basis, reports indicating the projected yearly cash flow for major projects approved as part of the capital budget process; included in this report is a summary of change orders by project.

Alternative Service Delivery

Activities within the scope of public-private partnering continue to be a function of the Budget and Financial Management Division. The division co-ordinates the completion of financial evaluations for partnering opportunities, participates in the overall evaluation processes, and assists in the finalization of partnership contracts.

The Department of Finance continues to play an evaluative role in all privatization proposals submitted to the Board of Management. This evaluation ensures all proposed privatizations are consistent with the objectives and criteria identified in the privatization policy, and that all implications of privatization have been identified.

- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 2002-2003 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à but spécial et le compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement;

- préparation du budget principal des dépenses pour l'exercice 2002-2003;

- suivi de la mise en œuvre du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et du compte des organismes de services spéciaux de 2002-2003 au nom du président du Conseil de gestion;

- préparation de la section portant sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts figurant dans le volume 1 des Comptes publics de 2000-2001;

- examen trimestriel du rapport sur les prévisions des mouvements de trésorerie annuels pour les principaux projets approuvés dans le budget de capital, dont un résumé des ordres de modification selon les projets.

Diversification des modes de prestation des services

La Division de la gestion financière et du budget continue de se charger des activités liées à la création de partenariats entre les secteurs public et privé. Elle coordonne la réalisation d'évaluations financières portant sur les possibilités de partenariat, elle participe aux procédés d'évaluation globaux et elle contribue à la mise au point des contrats de partenariat.

Le ministère des Finances continue à jouer un rôle d'évaluation dans toutes les propositions de privatisation présentées au Conseil de gestion. Une telle évaluation permet de s'assurer que les privatisations proposées sont conformes aux objectifs et aux critères établis dans la politique sur la privatisation et que toutes les répercussions de la privatisation ont été relevées.

Treasury Division

The Treasury Division is responsible for financing the Province's cash requirements; cash management for the Consolidated Fund; administration of outstanding debenture debt; liability and investment management; administration of various pension, sinking and special purpose trust funds; financial policy analysis and advice; Crown corporation and municipal financing, and strategic marketing of New Brunswick to investors.

Financial Operations and Policy

The branch is responsible for developing and co-ordinating the division's operating policies with respect to financing, investing, and risk and liability management. It is responsible for credit assessment work, including maintenance of relevant databases as well as having responsibility for forecasting and monitoring debt related costs. The branch is also responsible for co-ordinating work on special projects and providing advice to government on matters of a financial nature and matters related to the Legislature. The branch is also responsible for management of the New Brunswick Municipal Finance Corporation.

During 2001-2002, the branch arranged and participated in presentations to credit rating agencies and assisted in the development of the *Fiscal Stabilization Fund Act*. The branch also provided advice on a number of matters of a financial nature, co-ordinated meetings of the New Brunswick Municipal Finance Corporation and continued to be the departmental liaison for the Fredericton-Moncton highway project.

Division de la trésorerie

La Division de la trésorerie doit assurer le financement des besoins de trésorerie du gouvernement provincial, la gestion de la caisse du fonds consolidé, la gestion de la dette sous forme de débentures non amortie, la gestion du passif et des placements, l'administration des régimes de retraite, des fonds d'amortissement et des fonds en fiducie à but spécial, l'analyse des politiques financières et la prestation de conseils en la matière, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités, et la mise en valeur stratégique du Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs.

Politiques et opérations financières

Cette direction est chargée d'élaborer et de coordonner les politiques opérationnelles de la division quant au financement, aux placements et à la gestion des risques et du passif. Les activités d'évaluation du crédit, y compris la mise à jour des banques de données pertinentes, ainsi que la prévision et le suivi des coûts liés à la dette relèvent de sa compétence. Elle veille aussi à coordonner les activités relevant de projets spéciaux et à donner des conseils au gouvernement sur des questions d'ordre financières et dans des domaines ayant trait à l'Assemblée législative. De plus, elle est chargée de la gestion de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Durant l'exercice 2001-2002, la direction a joué un rôle, à titre d'organisatrice et de participante, dans les exposés aux agences d'évaluation du crédit et elle a contribué à l'élaboration de la *Loi sur le Fonds de stabilisation financière*. Elle a également donné des conseils sur un certain nombre de questions financières, elle a coordonné les réunions de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick et elle a continué à jouer un rôle de liaison ministérielle pour le projet de la route reliant Fredericton à Moncton.

Liability and Risk Management

The branch is responsible for long-term financing for the Province and its agencies, management of liabilities for the Province and the New Brunswick Municipal Finance Corporation and management of financial assets. There is a Capital Markets group and a Trust Fund Administration group in the branch.

Capital Markets

This group is responsible for all operational aspects associated with the Province's debenture debt. It makes recommendations respecting the methods and timing of long-term financing for the Province, NB Power and the New Brunswick Municipal Finance Corporation. As well, it is responsible for management of the outstanding debenture debt of the Province and the New Brunswick Municipal Finance Corporation.

During 2001-2002, the group negotiated the sale of three public issues totalling $900 million and the sale of $74.8 million to the CPP Investment Fund, all for provincial purposes. Approximately $332 million was used to refinance maturing issues. Approximately $300 million of the $900 million financing was negotiated for NB Power.

Gestion du passif et des risques

Cette direction est chargée du financement à long terme du gouvernement provincial et de ses organismes, de la gestion du passif de la province et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, ainsi que de la gestion des avoirs financiers. Les deux sections qui la composent sont chargées respectivement des marchés financiers et de l'administration des fonds en fiducie.

Marchés financiers

Cette section est chargée de tous les aspects opérationnels associés à la dette du gouvernement provincial résultant de l'émission de débentures. Elle formule des recommandations sur les méthodes et le calendrier de financement à long terme du gouvernement, d'Énergie NB et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. En outre, elle gère la dette sous forme de débentures non amorties du gouvernement provincial et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice 2001-2002, cette section a négocié trois appels publics à l'épargne totalisant 900 millions de dollars et un placement privé d'une valeur de 74,8 millions de dollars au Fonds d'investissement du RPC, tous à des fins provinciales. Une somme approximative de 332 millions de dollars a été utilisée à des fins de refinancement dans le cas d'obligations arrivées à échéance. On a négocié le financement d'environ 300 millions de dollars pour Énergie NB, sur un total de 900 millions de dollars.

Two debenture issues, totalling $71.2 million, were negotiated for the New Brunswick Municipal Finance Corporation. Administration of the corporation involves canvassing the municipalities for borrowing requirements, determining and disbursing each municipality's share of the proceeds of debenture issues, acting as registrar for several debenture issues, obtaining cabinet approval of the Province's guarantee for debenture issues and preparing the corporation's annual report.

Trust Fund Administration

The Minister of Finance is trustee for 11 sinking and special purpose trust funds, and the Board of Management, at year-end, is trustee for three pension plans covering various groups of employees in school districts.

The group is responsible for advising on trusteeship issues. It administers the trustee functions required by legislation, including financial controls, preparation and analysis of financial statements, custody of securities, authorization of payments out of the funds, analysis of pension liabilities and the receipt of sinking fund installments.

Deux émissions de débentures, d'une valeur totale de 71,2 millions de dollars, ont été négociées pour la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. L'administration de la corporation englobe les fonctions suivantes: consulter les municipalités afin d'établir les besoins d'emprunt, déterminer et verser la part du produit des émissions de débentures de chaque municipalité, agir à titre de registraire de plusieurs émissions de débentures, voir à ce que la garantie du gouvernement provincial concernant les émissions de débentures soit approuvée par le Cabinet et rédiger le rapport annuel de la corporation.

Administration des fonds en fiducie

Le ministre des Finances est le fiduciaire de onze fonds d'amortissement et fonds en fiducie à but spécial. De plus, le Conseil de gestion administrait, à la fin de l'exercice, trois régimes de retraite visant divers groupes d'employés des districts scolaires.

Le personnel de cette section offre des conseils sur les questions de gestion fiduciaire. Il assume les fonctions relatives à l'administration fiduciaire exigées par la loi, à savoir le contrôle financier, la préparation et l'analyse des états financiers, la garde des titres, l'autorisation d'effectuer des paiements sur les fonds en fiducie, l'analyse du passif découlant des régimes de retraite ainsi que la perception des versements aux fonds d'amortissement.

Treasury Services

The branch is responsible for the cash management of the Province's Consolidated Fund, sinking fund and various trust funds, as well as the Province's overall banking arrangements. Specific functions include preparing cash flow forecasts; carrying out short-term borrowing for the Province and its agencies through its treasury bill program, as well as short-term investing for the Province, its agencies and trust funds, executing foreign exchange transactions on behalf of the Province and trust funds; executing bond purchases on behalf of the sinking and trust funds; as well as receiving and depositing all revenues in a timely way to minimize short-term financing charges. The branch also has responsibility for all of the Province's banking arrangements and negotiation of banking fees as well as special finance or banking agreements.

During 2001-2002, revenues totalled approximately $5.2 billion and expenditures were $5.1 billion. Short-term borrowings totalled $2.9 billion for the fiscal year and short-term investments for the Province averaged $167.4 million daily. In addition, short-term investments of various sinking and trust funds averaged $104.8 million per day. Foreign exchange transactions on behalf of the Province and trust funds totalled $298.9 million for the year.

Services de Trésorerie

Cette direction est chargée de la gestion des caisses du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et des divers fonds en fiducie du gouvernement provincial, ainsi que des ententes bancaires générales de ce dernier. Parmi ses fonctions, notons la préparation des prévisions des mouvements de trésorerie, la souscription d'emprunts à court terme pour le compte du gouvernement provincial et de ses organismes au moyen de son programme de bons du Trésor, la réalisation de placements à court terme pour le gouvernement, ses organismes et ses fonds en fiducie, l'exécution d'opérations de change pour le compte du gouvernement et de ses fonds en fiducie, l'achat d'obligations au nom des fonds d'amortissement et en fiducie, ainsi que la perception et le dépôt en temps opportun de toutes les recettes de façon à minimiser les frais de financement à court terme. Cette direction est également chargée de la totalité des ententes bancaires et de la négociation des frais bancaires ainsi que des ententes financières ou bancaires particulières.

Durant l'exercice 2000-2001, les recettes se sont chiffrées à environ 5,2 milliards de dollars, et les dépenses à 5,1 milliards. La valeur des emprunts à court terme s'est élevée à 2,9 milliards de dollars pour l'exercice financier, et les placements à court terme ont rapporté, en moyenne, 167.4 millions de dollars par jour. De plus, les placements à court terme des divers fonds d'amortissement et en fiducie ont rapporté, en moyenne, 104,8 millions de dollars par jour. Les opérations de change pour le compte de la province et des fonds en fiducie ont atteint 298,9 millions de dollars au cours de l'exercice.

Investor Relations

The branch is responsible for the strategic marketing of New Brunswick to the financial community in Canada and abroad. The branch produces and distributes timely and pertinent information that accurately reflects the Province's financial and economic position to assist investors in their decisions regarding Province of New Brunswick securities. The branch maintains regular contact with the financial community and provides advice to government regarding investor relations.

The Province's financial and economic position was actively promoted within the financial markets and to select business media outside the province. A financial facts sheet was produced and distributed to key financial contacts. These contacts were also kept informed of important financial issues regarding New Brunswick. An investor relations Web presence was also developed and has been activated on the department's Internet site.

Relations avec les investisseurs

La direction est chargée de la mise en valeur stratégique du Nouveau-Brunswick auprès de la communauté financière du Canada et de l'extérieur. Elle produit et distribue des renseignements opportuns et pertinents qui représentent avec exactitude la situation financière et économique de la province afin de guider la prise de décisions des investisseurs concernant les titres émis par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. De plus, elle maintient un contact régulier avec les milieux financiers et elle conseille le gouvernement en matière de relations avec les investisseurs.

On a activement mis en valeur la situation financière et économique de la province auprès des marchés financiers et de médias d'affaires choisis de l'extérieur de la province. Un survol des données financières a été produit et distribué à des personnes-ressources des milieux financiers. Celles-ci ont aussi été tenues au courant des questions importantes concernant le Nouveau-Brunswick sur le plan financier. De plus, une section portant sur les relations avec les investisseurs a été ajoutée au site internet du ministère.

Revenue and Taxation Division

The Revenue and Taxation Division provides policy advice, information and recommendations with respect to the analysis, design and implementation of the Province's tax policies and provides fair, effective and efficient administration of tax and regulatory programs.

The division also provides support regarding the development, implementation and administration of New Brunswick's lottery and gaming policy, as well as policy advice and information in respect of federal/provincial/territorial tax policy relations.

The division was created as a result of a departmental reorganization in 2001, in order to consolidate all tax related matters under a single division. The division consists of three branches: Tax Policy, Revenue Administration and Strategic Business Initiatives.

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and analyzes tax policy issues. It develops options, provides information, advice and recommendations and implements legislative measures in support of the government's tax policy priorities. The policy work of the branch includes all areas of taxation: income tax (corporate and personal); consumption taxes (HST, gasoline and motive fuel tax, tobacco tax); property tax, and other taxes. In addition, the branch provides support to the government in the development and implementation of lottery and gaming policy.

Division du revenu et de l'impôt

La Division du revenu et de l'impôt offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information et elle formule des recommandations au sujet de l'analyse, de l'élaboration et de la mise en place des politiques fiscales du gouvernement. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes fiscaux et de réglementation.

Elle offre aussi un soutien quant à la conception, à la mise en œuvre et à l'administration de la politique du Nouveau-Brunswick en matière de loteries et de jeux de hasard ainsi que des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques fiscales.

La division a été formée à la suite de la réorganisation du ministère en 2001 afin que toutes les questions de nature fiscale relèvent de la même entité. Elle comporte trois directions : Politique de l'impôt, Administration du revenu et Initiatives stratégiques de gestion.

Direction de la politique de l'impôt

La Direction de la politique de l'impôt effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques fiscales. Elle élabore des options, elle offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et elle met en œuvre des mesures législatives appuyant les priorités du gouvernement en matière de politiques fiscales. Le travail d'élaboration des politiques de la direction a trait à tous les aspects de l'imposition: impôt sur le revenu (des sociétés et des particuliers), taxes à la consommation (TVH, taxe sur l'essence et les carburants, taxe sur le tabac), impôt foncier et autres taxes. De plus, la direction aide le gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre la politique en matière de loteries et de jeux de hasard.

Responsibilities of the Tax Policy Branch include:

- analysis of social, economic and revenue impacts of the Province's tax system and tax policy options;
- design and formulation of tax measures, benefits and credits;
- development and implementation of tax and gaming legislation and regulations;
- development of tax studies and discussion papers;
- development of tax models in support of tax research;
- development of tax policy options and proposals for the annual budget and, subsequently, the drafting of the tax measures section of the budget document;
- provision of policy advice and information in respect of tax policy relations with the Government of Canada and other provincial governments;
- negotiation of tax co-operation, collection and administration agreements plus the ongoing maintenance of those agreements with the federal government;
- negotiation and liaison with the federal government regarding tax policy matters including HST, tobacco tax, personal income tax and corporate income tax;
- provision of information to the general public and the private sector in the interest of providing a better understanding of tax policy measures and the tax system in general;

Les responsabilités de la direction de la politique de l'impôt sont les suivantes:

- analyse des incidences sociales et économiques du système d'imposition provincial et des options en matière de politiques fiscales et de leurs répercussions sur les recettes;
- conception et formulation de mesures, d'avantages et de crédits d'impôt;
- élaboration et mise en œuvre des lois et des règlements en matière d'imposition et de jeux de hasard;
- réalisation d'études et de documents de travail sur la fiscalité;
- élaboration de modèles d'imposition à l'appui des recherches dans ce domaine;
- élaboration d'options en matière de politiques fiscales et de propositions pour le budget annuel, puis rédaction de la section du document budgétaire portant sur les mesures fiscales;
- prestation de conseils d'orientation stratégique et d'information sur les relations avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux en matière de politiques fiscales;
- négociation d'ententes de collaboration, de perception et d'administration fiscales, et maintien de ces ententes avec le gouvernement fédéral;
- négociation et liaison avec le gouvernement fédéral concernant des questions de politiques fiscales, y compris en ce qui a trait à la TVH, à la taxe sur le tabac, à l'impôt sur le revenu des particuliers et à l'impôt sur le revenu des sociétés;
- prestation de renseignements au grand public et au secteur privé afin d'assurer une meilleure compréhension des mesures relatives aux politiques fiscales et du système d'imposition en général;

- monitoring of tax developments in other jurisdictions, and

- development and implementation of New Brunswick's policies with respect to lotteries and gaming, and provision of secretariat services to the Lotteries Commission of New Brunswick.

In 2001-2002, the branch designed and implemented the personal and corporate tax reductions announced in the budget. The accomplishments of the branch included the design and implementation of a new Low-income Tax Reduction. It relieved single tax filers with incomes up to $10,000 and families earning less than $16,000 from paying provincial income tax. It also reduced tax for other income levels. Other tax reductions implemented by the branch included: increased personal non-refundable tax credit amounts; the enhancement of disability and education tax credits; indexation of personal non-refundable credits and tax brackets; the replacement of the high-income surtax with a new tax bracket; a reduction in the small business tax rate; an increase in the small business threshold, and a reduction in the general corporate income tax rate.

The branch also co-ordinated tobacco tax increases with the federal government and participating provinces. It also implemented a fuel tax increase as a means to help fund highways.

In addition, the branch reviewed the property tax treatment of heavy industrial properties in conjunction with Service New Brunswick and Business New Brunswick.

- suivi de la structure fiscale des autres provinces;

- élaboration et mise en œuvre des politiques du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les loteries et les jeux de hasard, et prestation de services de secrétariat à la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick.

En 2001-2002, la direction a élaboré et appliqué les réductions des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés annoncées dans le budget. Les réalisations de la direction incluent l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle réduction d'impôt applicable aux faibles revenus, en vertu de laquelle les déclarants célibataires et les familles ayant un revenu maximal de 10 000 $ et de 16 000 $ respectivement sont exonérés de l'impôt provincial. L'impôt à payer correspondant aux autres niveaux de revenu a aussi été réduit. Voici d'autres réductions d'impôt mises en place par la direction : augmentation du crédit d'impôt personnel non remboursable, augmentation du montant pour personne handicapée et du crédit d'impôt pour études, indexation des crédits d'impôt personnels non remboursables et des tranches d'imposition, remplacement de la surtaxe frappant les revenus élevés par une nouvelle tranche d'imposition, réduction du taux d'imposition des petites entreprises, augmentation de la limite des revenus des petites entreprises auxquels ce taux s'applique et réduction du taux d'imposition général du revenu des sociétés.

La direction a aussi coordonné des augmentations de la taxe sur le tabac avec le gouvernement fédéral et les provinces participantes. De plus, elle a augmenté la taxe sur les carburants afin d'aider à financer les routes.

Elle a examiné l'évaluation foncière dans le secteur de l'industrie lourde en collaboration avec Services Nouveau-Brunswick et Entreprises Nouveau-Brunswick.

In consultation with the Department of Justice, the branch developed and implemented changes to the *New Brunswick Income Tax Act* designed to ensure that New Brunswick's legislation remains consistent with the federal *Income Tax Act*. In addition, the branch consulted with Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) officials to develop the New Brunswick section of the personal income tax return to accommodate the new Low-income Tax Reduction for the 2001 taxation year.

In 2001-2002, the government announced a new model for the delivery of New Brunswick's video lottery program. As part of its responsibilities for lottery policy, the branch acted as liaison with the Atlantic Lottery Corporation, and worked with the Department of Justice to develop and implement amendments to the Video Lottery Scheme Regulations under the *Lotteries Act* to provide for the delivery of the new video lottery program.

As the policy advisor to the Lotteries Commission, the branch was responsible for the development of the commission's annual report and for providing secretariat services to the commission.

Revenue Administration Branch

The Revenue Administration Branch administers assigned revenue and taxation programs associated primarily with real property and consumption taxes.

The branch is headed by the provincial tax commissioner and consists of three operational sections: Tax Program Administration, Audit Services and Account Management.

En consultation avec le ministère de la Justice, la direction a élaboré et mis en place des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* afin de veiller à ce que la loi provinciale demeure conforme à la *Loi de l'impôt sur le revenu* du gouvernement fédéral. De plus, le personnel de la direction a consulté les représentants de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) afin d'élaborer la section du Nouveau-Brunswick de la déclaration de revenus des particuliers pour tenir compte de la nouvelle réduction d'impôt applicable aux faibles revenus pour l'année d'imposition 2001.

En 2001-2002, le gouvernement a annoncé un nouveau modèle de prestation du programme de loterie vidéo du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de politique sur les loteries, la direction a agi à titre de liaison avec la Société des loteries de l'Atlantique et elle a collaboré avec le ministère de la Justice pour élaborer et mettre en œuvre des modifications aux règlements sur les systèmes de loterie vidéo établis en vertu de la *Loi sur les loteries*, afin de répondre aux besoins du nouveau programme de loterie vidéo.

À titre de conseillère en politiques pour la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick, la direction est chargée de préparer le rapport annuel de cette dernière et de lui offrir des services de secrétariat.

Direction de l'administration du revenu

La Direction de l'administration du revenu administre les programmes ayant trait aux recettes et à l'imposition associés principalement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation.

Elle est dirigée par le commissaire de l'impôt provincial et elle se compose de trois sections: Administration des programmes d'impôt, Services de vérification et Gestion des comptes.

Tax Program Administration

The Tax Program Administration section is responsible for certain program administration requirements of the property and consumption tax programs and provides other general administrative services to the branch. This section consists of the Tax Program Unit and the Inspection and Investigation Unit.

Tax Program Unit

Responsibilities include:

- development and ongoing review of administrative policies and procedures;
- development and ongoing review of tax guides, bulletins and tax information posted on the department's Web site;
- provision of information to the public, expert advice and consultation;
- provision of registration and licensing services for taxation programs;
- assistance with the development of the Revenue and Taxation Division's legislative proposals;
- liaison with stakeholders and special interest groups regarding the administration of property and consumption tax programs;
- interpretations of tax legislation, including training for internal staff and direction to taxpayers, and
- leadership in the preparation of training and operational manuals.

Administrative accomplishments of the unit during the 2001-2002 fiscal year included:

Administration des programmes d'impôt

La Section de l'administration des programmes d'impôt est chargée de certains aspects de l'administration des programmes d'impôt foncier et de taxes à la consommation et elle offre d'autres services administratifs généraux à la direction. Elle se compose de l'Unité des programmes d'impôt et de l'Unité des inspections et des enquêtes.

Unité des programmes d'impôt

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes:

- élaboration de directives et de procédures administratives, et examen continu de celles-ci;
- élaboration et examen continu de guides, de bulletins et de renseignements fiscaux à être affichés sur le site Web du ministère;
- prestation de renseignements au public, de conseils de spécialistes et de services de consultation;
- prestation de services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences relativement aux programmes fiscaux;
- aide à l'élaboration des propositions législatives de la Division du revenu et de l'impôt;
- liaison avec les divers intervenants et groupes d'intérêts concernant l'application des programmes d'impôt foncier et de taxes à la consommation;
- interprétation des lois fiscales, incluant l'offre d'une formation au personnel interne et la transmission de directives aux contribuables;
- direction de la préparation des manuels de formation et d'exploitation.

Parmi les réalisations administratives de l'unité au cours de l'exercice 2001-2002, notons les suivantes:

- participation in the federal/provincial/industry Canadian Fuel Tax Project and the National Tobacco Tax Committee, the mandate of which is to simplify and standardize the administration and collection of fuel and tobacco tax revenues across the country;

- administration of the Provincial Vehicle Tax (PVT) and the Tangible Personal Property Tax (TPPT) legislation applicable, respectively, to the private sale of vehicles and the private sale of boats and aircraft in New Brunswick;

- provision of ongoing instruction and monitoring to service delivery agents, such as Service New Brunswick (SNB) and financial institutions;

- liaison with SNB to improve delivery of licensing and registration services to the trucking industry;

- responding to 78,463 public inquiries on tax and regulatory matters;

- provision of licensing and registration services for taxation programs, and

- administration of a licensing program covering 1,185 registrants under the International Fuel Tax Agreement (IFTA), 34 gasoline and motive fuel wholesalers and 797 retailers, 42 tobacco wholesalers, 1,966 tobacco retailers and 3,007 exempt fuel card holders.

- participation au projet fédéral-provincial de la taxe sur le carburant mené conjointement avec les entreprises concernées ainsi qu'au comité national de la taxe sur le tabac, dont le mandat est de simplifier et d'uniformiser, à l'échelle du pays, l'administration et la perception des recettes provenant des taxes sur les carburants et le tabac;

- application des lois relatives à la taxe provinciale sur les véhicules (TPV) et à la taxe sur les biens personnels désignés (TBPD), qui s'appliquent respectivement aux ventes privées de véhicules et aux ventes privées de bateaux et d'aéronefs au Nouveau-Brunswick;

- direction et suivi continus des activités des agents de prestation des services, par exemple Services Nouveau-Brunswick et les institutions financières;

- liaison avec SNB en vue d'améliorer la prestation des services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences offerts aux intervenants du secteur du camionnage;

- réponse à 78 463 demandes de renseignements du public sur des questions de fiscalité et de réglementation;

- prestation de services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences relativement aux programmes fiscaux;

- administration d'un programme de délivrance de permis et de licences applicable à 1 185 inscrits en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (IFTA), à 34 grossistes d'essence et de carburants, à 797 détaillants d'essence et de carburants, à 42 grossistes de tabac, à 1 966 détaillants de tabac et à 3 007 titulaires d'une carte d'exemption de la taxe sur les carburants.

Inspection and Investigation Unit

Responsibilities include:

- education of vendors and consumers to enhance voluntary compliance with the tax laws administered by the branch;
- performing inspections and investigations of the operations of taxpayers and collectors to ascertain compliance with legislative and regulatory requirements, and
- undertaking corrective measures where necessary.

During the fiscal year, the unit completed the hiring of new staff and provided extensive training throughout the new unit. The primary focus was on fuel and tobacco tax compliance, with both education and enforcement efforts being emphasized.

The unit completed 1,732 tobacco inspections and 718 fuel inspections, resulting in 14 seizures and 99 tickets. Another 120 contacts were made in the areas of IFTA, PVT and special investigations.

The unit has worked to develop, review and integrate operational policies and procedures, in order to clarify roles, responsibilities and expectations of how this new unit functions within the branch.

The unit also participated in joint interprovincial/Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) initiatives to combat the underground economy through common enforcement action, improved interjurisdictional information sharing and increased education to enhance public awareness.

Unité des inspections et des enquêtes

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes:

- sensibilisation des vendeurs et des consommateurs en vue d'améliorer l'observation volontaire des lois fiscales qui relèvent de la direction;
- inspection des activités des contribuables et des percepteurs de taxes et réalisation d'enquêtes afin de veiller au respect des lois et des règlements;
- mise en place de mesures correctives, au besoin.

Au cours de l'exercice, on a terminé l'embauche du personnel et on a offert une formation approfondie à l'échelle de la nouvelle unité. L'accent a principalement été mis sur le respect des dispositions relatives aux taxes sur les carburants et le tabac, en accordant une place importante à la fois à la sensibilisation et aux mesures d'application.

Le personnel de l'unité a réalisé 1 732 inspections relatives au tabac et 718 inspections en rapport avec les carburants, ce qui a mené à 14 saisies et à la détection de 99 infractions. De plus, 120 communications ont été établies relativement à l'IFTA, à la TPV et à l'occasion d'enquêtes spéciales.

Des directives et des procédures opérationnelles ont été élaborées, passées en revue et intégrées en vue de préciser les rôles, les responsabilités et les attentes quant au fonctionnement de la nouvelle unité au sein de la direction.

L'unité a aussi participé, conjointement avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), à des mesures interprovinciales de lutte contre l'économie souterraine faisant appel à des mesures communes d'exécution, à une meilleure mise en commun de l'information par les divers gouvernements et à une sensibilisation accrue du public.

Audit Services

A key component of maximizing voluntary compliance is an effective auditing program targeted at areas of revenue risk. The section is committed to ensuring that a level playing field exists for all taxpayers and for allocating its resources to ensure maximum compliance with the assigned laws.

Audit Services is responsible for:

- delivering a comprehensive tax auditing program with a primary focus on gasoline and motive fuel tax and tobacco tax, but also including tax refund verification and bulk sales clearance certificate requests pertaining to the former *Social Services and Education Tax Act;*
- conducting fuel tax audits on New Brunswick - based inter-jurisdictional carriers as a member jurisdiction of the International Fuel Tax Agreement (IFTA);
- reviewing allocations of income by corporations under income tax and large corporation capital tax legislation;
- performing audits on lottery licence holders under the Lotteries Commission terms and conditions, in conjunction with the Department of Public Safety;
- providing guidance and feedback in drafting and implementing legislation, conducting special projects, and providing support to the appeal process, and
- strategically working, as part of a national initiative, to reduce the number of individuals and businesses operating in the underground economy.

Services de vérification

Un programme de vérification efficace ciblant les domaines à risque en matière de revenu représente un élément essentiel pour maximiser l'observation volontaire. Les Services de vérification sont résolus à veiller au traitement équitable de tous les contribuables et à allouer les ressources de façon à garantir une conformité maximale aux lois pertinentes.

Les Services de vérification:

- appliquent un programme exhaustif de vérification fiscale portant principalement sur la taxe sur l'essence et les carburants et la taxe sur le tabac mais incluant la vérification des remboursements au titre des taxes et les demandes de certificat d'attestation de paiement de la taxe pour les ventes en bloc concernant l'ancienne *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation*;
- à titre de gouvernement membre de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (IFTA) réalisent des vérifications relativement à la taxe sur les carburants auprès de transporteurs basés au Nouveau-Brunswick qui se déplacent au Canada et aux États-Unis
- examinent la répartition des revenus des sociétés en vertu des dispositions législatives concernant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital des grandes sociétés;
- réalisent des vérifications de titulaires d'une licence de loteries en vertu des modalités de la Commission des loteries, et ce, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique;
- offrent des conseils et des commentaires en vue de la rédaction et de la mise en œuvre des lois, réalisent des projets spéciaux et offrent un soutien relatif au processus d'appel;
- participent de façon stratégique à une mesure nationale visant à réduire le nombre de personnes et d'entreprises œuvrant au sein de l'économie souterraine.

Compliance represents a significant element in the branch's core responsibility of collecting taxes. During the 2001-2002 fiscal year, the Audit Services section established a regional management structure. This has enabled the section to develop a greater understanding of tax compliance at local levels and to be more responsive in targeting resources to areas where risk is greatest.

During 2001-2002, efforts continued to update policies, procedures and systems in order to automate audit operations. The audit unit continues to use a self-directed team concept for developing work plans and training. The emphasis is on risk-based account selection to encourage taxpayer compliance, provide education and ensure geographic and industry coverage.

The audit program continued to focus on areas with identified risk factors as well as a number of cases selected at random. It is designed to support the voluntary nature of the tax collection system by:

- giving reassurance to compliant taxpayers/ collectors that all who have an obligation will pay their fair share and will be treated consistently, and
- identifying taxpayers/collectors that are not paying or collecting the tax, recouping the revenue lost and applying the applicable penalties.

For the fiscal year ending March 31, 2002, 213 gasoline and motive fuel audits were completed under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*. This included four wholesalers, eight retailers, 39 farmers, 41 wood producers, nine fishers, four mining and quarrying, 11 manufacturing and 97 refund reviews.

L'observation des lois est un élément important de la responsabilité fondamentale de la direction, qui consiste à percevoir les taxes. Au cours de l'exercice 2001-2002, les Services de vérification ont mis en place un cadre régional de gestion leur permettant de mieux comprendre l'observation fiscale à l'échelle régionale et de réagir plus efficacement en affectant les ressources selon les niveaux de risque.

Au cours de l'exercice 2001-2002, on a continué de mettre à jour les directives, les procédures et les systèmes dans le but d'informatiser les activités de vérification. Les Services de vérification continuent de faire appel à un concept d'équipe autonome pour élaborer les plans de travail et la formation. L'accent est mis sur la sélection des comptes en fonction du risque afin de favoriser l'observation fiscale, de sensibiliser les contribuables et d'étendre la vérification aux différentes régions et aux divers secteurs d'activité.

Les activités de vérification ont continué à porter principalement sur les domaines pour lesquels des facteurs de risque ont été établis ainsi que sur un certain nombre de cas sélectionnés au hasard. Ces activités visent à appuyer la nature volontaire du système de perception des taxes :

- en assurant les contribuables et les percepteurs de taxes qui sont respectueux des règles que tous verseront leurs justes parts et seront traités de la même façon;
- en détectant les cas de non-versement ou de non-perception des taxes, en récupérant les recettes non perçues et en imposant les pénalités applicables.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2002, 213 vérifications ont été réalisées en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. Parmi ces vérifications, 4 portaient sur des grossistes, 8, des détaillants, 39, des agriculteurs, 41, des producteurs de bois, 9, des pêcheurs, 4, des exploitants de mines et de carrières et 11, des fabricants. De plus, 97 remboursements ont fait l'objet d'une vérification.

Also during the year, 42 audits were completed under the International Fuel Tax Agreement (IFTA): 18 high distance audits, eight low distance audits and 16 medium distance audits. The number of audits done exceeded the requirements expected under IFTA.

New Brunswick also participated in a compliance review of another IFTA jurisdiction, the Province of Quebec. The Audit Services section also reviewed 297 IFTA audits performed by other jurisdictions on our behalf.

During the year, the tobacco team completed 63 retail and five wholesale vendor audits, and processed seven refunds at the wholesale level. There were also three tobacco wholesale audits in progress at fiscal year-end. Some investigative work was required on several accounts.

Auditing under the *Social Services and Education Tax Act* was completed in prior years; however, during the current year three additional audits were conducted and two refunds reviewed. There were 34 bulk sales clearance certificate requests confirmed pertaining to this act.

The Audit Services section met with Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) officials during the year to discuss issues and obtain information and explanations related to the federal income allocation audit program for corporate income and capital taxes. The unit reviewed 91 income allocation audit files supplied by CCRA for the year.

In addition, six audits under the *Financial Corporation Capital Tax Act* were completed during the year.

En outre, 42 vérifications ont été réalisées au cours de l'exercice en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (IFTA), soit 18 vérifications de transporteurs ayant parcouru de grandes distances, 8, de faibles distances et 16, des distances moyennes. Le nombre de vérifications effectuées a dépassé les conditions prévues sous IFTA.

Le Nouveau-Brunswick a aussi participé à un examen de l'observation des règles dans une autre juridiction adhérant à l'IFTA, en l'occurrence le Québec. En outre, les Services de vérification ont passé en revue 297 vérifications réalisées en notre nom par d'autres juridictions.

Au cours de l'exercice, l'équipe chargée du respect des règles relatives au tabac a réalisé 63 vérifications de détaillants et 5 vérifications de grossistes. De plus, elle a procédé à sept remboursements à des grossistes. En fin d'exercice, trois vérifications de grossistes de tabac étaient en cours. Il a fallu faire enquête relativement à plusieurs comptes.

Les vérifications réalisées en vertu de la *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation* ont été terminées au cours des années précédentes. Toutefois, trois vérifications additionnelles ont été réalisées au cours de l'exercice et deux remboursements ont été examinés. Trente-quatre demandes de certificat d'attestation du paiement de la taxe pour les ventes en bloc ont été confirmées en rapport avec cette loi.

Le personnel des Services de vérification a rencontré des représentants de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) au cours de l'exercice pour discuter du programme fédéral de vérification de la répartition des revenus aux fins de l'impôt des sociétés et de l'impôt sur le capital. La section a passé en revue 91 dossiers de vérification de la répartition des revenus fournis par l'ADRC.

En outre, six vérifications ont été réalisées au cours de l'exercice en vertu de la *Loi de la taxe sur le capital des corporations financières*.

The section conducted several audits of certain rebates allowable under the *Harmonized Sales Tax Act* (HST). These rebates pertained to the 8% provincial component of HST relating to segregated funds administered by insurance companies, and research and development expenditures of universities. There were four rebates approved on segregated funds and 11 involving the research and development area.

The auditing of charitable lottery licence holders started late in fiscal year 2001-2002. Two audits were completed.

Account Management

The Account Management and Systems section was renamed in January 2002 to the Account Management section as a result of the newly formed Strategic Business Initiatives Branch. During the transition period, this section continued to provide support for the business applications, the division's budget monitoring/forecasting and centralized records management, which were moved to the new Strategic Business Initiatives Branch.

In addition to the support role for business system needs, there are two units within this section: Tax Accounting and Refunds and Accounts Receivable.

During the 2001-2002 fiscal year, the section was responsible for:

- processing property and consumption tax payments and reports;

- processing Provincial Vehicle Tax (PVT) payments and Harmonized Sales Tax (HST) paid at Service New Brunswick centres;

Plusieurs vérifications ont été réalisées relativement à certaines remises accordées en vertu de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* (TVH). Ces remises étaient liées à la portion provinciale de 8% de la TVH applicable aux fonds distincts administrés par les compagnies d'assurances et aux dépenses de recherche et de développement des universités. Quatre remises ont été approuvées dans le cas des fonds distincts, et onze, dans le domaine de la recherche et du développement.

Les vérifications de titulaires d'une licence de loteries à des fins de bienfaisance ont débuté vers la fin de l'exercice 2001-2002. Deux ont été terminées.

Gestion des comptes

En janvier 2002, la Section de la gestion des comptes et des systèmes a été renommée la Section de la gestion des comptes, à la suite de la création de la Direction des initiatives stratégiques de gestion. Au cours de la période de transition, cette section a continué à offrir un soutien relatif aux applications de gestion, aux activités de suivi et de prévisions budgétaires de la division et à la gestion centralisée des dossiers, qui ont été transférées à la nouvelle Direction des initiatives stratégiques de gestion.

En plus du rôle de soutien nécessaire pour répondre aux besoins des systèmes de gestion, cette section compte deux unités: Paiements et remboursements d'impôt et Comptes débiteurs.

Au cours de l'exercice 2001-2002, la section a assumé les responsabilités suivantes :

- traitement des paiements d'impôt foncier et de taxes à la consommation et des rapports connexes;

- traitement des versements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules (TPV) et de la taxe de vente harmonisée (TVH) effectués dans les centres de Services Nouveau-Brunswick;

- administering and confirming payment of *Tangible Personal Property Tax (TPPT)* on private transfers of boats and aircraft;

- providing accounting functions relating to revenue and receivables;

- monitoring and collecting outstanding receivables for property and consumption taxes;

- carrying out enforced collection procedures, where required;

- processing property and consumption tax refunds;

- processing applications for the Low-income Seniors' Benefit;

- issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices;

- administering the federal payment-in-lieu of property tax program;

- providing budget monitoring and forecasting for the division;

- providing records management services for the division, and

- maintaining activity-based costing and decision support management information systems.

- administration et confirmation du paiement de *la taxe sur les biens personnels désignés* (TBPD) dans les cas de ventes privées de bateaux et d'aéronefs;

- exécution des fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes débiteurs;

- suivi et recouvrement des comptes débiteurs non réglés relativement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation;

- exécution des activités de recouvrement, au besoin;

- traitement des remboursements d'impôt foncier et de taxes à la consommation;

- traitement des demandes de prestation pour personnes âgées à faible revenu;

- émission des avis annuels d'évaluation foncière et d'impôt et d'avis supplémentaires;

- administration du programme de subvention fédérale tenant lieu de paiement de l'impôt foncier;

- activités de suivi et de prévisions budgétaires pour la division;

- prestation de services de gestion des dossiers pour la division;

- maintien d'un système de comptabilité par activités et d'un système d'information de gestion favorisant la prise de décisions.

The section accounted for revenues in excess of $813 million, including municipal real property tax levies. The section processed approximately 492,000 individual payment transactions from real property, gasoline and motive fuel, tobacco, pari-mutuel, financial corporation capital and HST related taxes. The accounting unit of the section maintained all financial statements, revenue adjustments and allocations to ensure accountability for stated revenues.

In an effort to continually improve service delivery, another bank was added to the list of financial institutions accepting property tax payments online. Work continues in this area. The intention is to give taxpayers the ability to make online payments at virtually all major financial institutions operating in New Brunswick.

The staff verified and approved 42,126 refunds and credits for a total of $33.77 million during fiscal year 2001-2002.

- 8,221 property tax refunds .....$5.594 M
- 2,165 fuel and tobacco tax refunds ....$24.506 M
- 45 sales tax refunds .....$.500 M
- 31,695 Low-income Seniors' Benefits $3.170 M

Service New Brunswick offices processed an additional 33,131 low-income property tax allowance claims, resulting in tax account credits of $6.460 million for the allowance related to the 2001 taxation year.

La section a perçu des recettes de plus de 813 millions de dollars, y compris les impôts fonciers municipaux. Elle a traité quelque 492 000 paiements en rapport avec l'impôt foncier, les taxes sur l'essence et les carburants, le tabac, le pari mutuel, le capital des corporations financières et la TVH. Le service de la comptabilité a préparé tous les états financiers et il s'est chargé des rajustements et de la répartition des recettes afin de s'acquitter de son obligation de rendre compte des recettes déclarées.

En vue d'améliorer continuellement la prestation des services, une banque a été ajoutée à la liste des institutions financières par l'entremise desquelles les paiements d'impôt foncier peuvent être faits en direct. Et ce n'est pas fini. L'objectif est de permettre aux contribuables de faire de tels paiements en direct par l'entremise d'à peu près toutes les principales institutions financières en activité au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice 2001-2002, le personnel a vérifié et approuvé 42 126 demandes de remboursement et de crédit totalisant 33,77 millions de dollars et réparties de la façon suivante :

- 8 221 remboursements de l'impôt foncier: .....5,594 M$
- 2 165 remboursements des taxes sur les carburants et sur le tabac: ....24,506 M$
- 45 remboursements de la taxe de vente: ..... .500 M$
- 31 695 versements au titre de la prestation pour personnes âgées à faible revenu: .....3,170 M$

Les bureaux de Services Nouveau-Brunswick ont traité 33 131 demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu, occasionnant des crédits aux comptes d'impôt foncier d'une valeur de 6,460 millions de dollars pour l'année d'imposition 2001.

The unit addresses all receivables for consumption and property taxes. The majority of remaining sales tax accounts are being closely monitored until payment arrangements are concluded. Legal action has been initiated where necessary.

Due to the volume, the main receivables focus is on property taxes. During the year, the Accounts Receivable unit began an evaluation of its policies and procedures in order to improve upon the collection process.

The Account Management section continues to manage the division's property tax system which houses assessment and financial information on over 415,000 property tax accounts. In conjunction with SNB, enhancements to the system continued to be made during the last fiscal year.

Tax Review and Appeals

The number of objections and appeals has declined considerably since the conclusion of sales tax administration. Responsibilities for this function include:

- reviewing tax objections filed under the *Revenue Administration Act* and representing the department at the appeal level when decisions are contested;
- reviewing informal appeals from suspension or cancellation of tobacco wholesale vendor and tobacco retail vendor licences under the *Tobacco Tax Act;*
- reviewing disputes regarding director's liability under the *Revenue Administration Act*, and
- conducting legal research including, but not limited to, collections and compliance activities.

Cette section est chargée de tous les comptes débiteurs relatifs aux taxes à la consommation et à l'impôt foncier. La majorité des comptes de taxe de vente restants sont étroitement surveillés jusqu'à ce qu'une entente de paiement soit conclue. Des poursuites ont été entreprises, au besoin.

Vu la quantité importante des comptes débiteurs, l'accent est mis sur l'impôt foncier. L'Unité des comptes débiteurs a entrepris, au cours de l'exercice, une évaluation de ses directives et procédures en vue d'améliorer le processus de recouvrement.

La Section de la gestion des comptes continue de gérer le système d'impôt foncier de la division, qui renferme les données sur l'évaluation et les renseignements financiers relatifs à plus de 415 000 comptes d'impôt foncier. On a continué à améliorer le système au cours du dernier exercice en collaboration avec SNB.

Révision de l'impôt et appels

Le nombre d'oppositions et d'appels a diminué de façon importante depuis la fin des activités d'administration de la taxe de vente. Les responsabilités associées à cette fonction sont les suivantes :

- examen des oppositions aux cotisations déposées en vertu de la *Loi sur l'administration du revenu* et représentation du ministère dans le processus d'appel lorsque les décisions sont contestées;
- examen des appels interjetés sous le régime de la procédure informelle en vertu de la *Loi de la taxe sur le tabac* à la suite de la suspension ou de l'annulation d'une licence de vendeur en gros ou au détail;
- examen des contestations concernant la responsabilité des administrateurs en vertu de la *Loi sur l'administration du revenu*;
- réalisation de recherches juridiques, y compris les activités de perception et de conformité, sans toutefois s'y limiter.

Strategic Business Initiatives Branch

The Strategic Business Initiatives Branch was put in place in late January 2002 as part of the restructuring of the Revenue and Taxation Division. The branch provides leadership in the identification, assessment and implementation of innovative techniques to meet the current and future needs of the division, its partners and the public. This involves the practice of continuous improvement in the way the Revenue and Taxation Division conducts business, using innovative technological and business solutions to develop and administer fair, effective and efficient taxation and regulatory programs.

The Strategic Business Initiatives Branch ensures that proper business processes are in place and that adequate internal control measures have been implemented within the Revenue and Taxation Division. The branch has assumed responsibility for business applications and provides a liaison with the Information Management and Technology Branch for the development and maintenance of these systems.

Key areas of responsibility include:

- identification, assessment and implementation of innovative solutions;
- continuous improvement of business practices and procedures;
- maintenance and improvement of internal controls;
- records management of divisional records, and
- budget preparation and expenditure monitoring for the Revenue and Taxation Division.

Direction des initiatives stratégiques de gestion

La Direction des initiatives stratégiques de gestion a été créée à la fin de janvier 2002 dans le contexte de la restructuration de la Division du revenu et de l'impôt. Elle donne les grandes orientations quant à la détermination, à l'évaluation et à la mise en œuvre des techniques novatrices nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs de la division, de ses partenaires et du public. Cela suppose une amélioration continue de la façon dont la Division du revenu et de l'impôt réalise ses activités, en faisant appel à des solutions novatrices sur les plans de la technologie et des opérations afin d'élaborer et d'administrer des programmes équitables, efficaces et efficients en matière d'imposition et de réglementation.

La direction veille à ce que des procédés administratifs appropriés et des mesures de contrôle interne adéquates soient en place au sein de la Division du revenu et de l'impôt. Elle assume la responsabilité des applications de gestion et elle établit une liaison avec la Direction de la gestion de l'information et de la technologie en vue de l'élaboration et de la mise à jour de ces systèmes.

Ses principaux champs de responsabilité sont les suivants :

- l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre de solutions novatrices;
- l'amélioration continuelle des pratiques et des procédures;
- la mise à jour et l'amélioration des contrôles internes;
- la gestion des dossiers de la division;
- la préparation du budget et le suivi des dépenses pour la Division du revenu et de l'impôt.